Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 029-212902639-20261102-D2026_055-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE SAINT-SEGAL

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Pour : 15
Contre : -
Abstention : -

Date de la convocation :
15 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation :
15 octobre 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
03 novembre 2026

EXTRAIT
REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, VIRGINIE SALAUN, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY, CLAUDE GUERIN, MARINE MIHALEVICH
Etaient absents : KEVIN GENDRON
Procurations : KEVIN GENDRON à FREDERIC DRELON
Secrétaire de séance : DOMINIQUE BLANCHON

Délibération N°2026/055
BUDGET LOTISSEMENT MAEZ GWINIZ : DECISION MODIFICATIVE N°1

Section de Fonctionnement

Dépenses	
Article	Somme
66111 – interets réglés à l'échéance	+ 600.00€
6045 – Achat d'études	+15 000.00€
TOTAL	+ 15 600.00€

Vote : Unanimité

Fait à Saint-Ségal, le 2 novembre 2026
Le Maire, La secrétaire de séance

Frédéric DRELON DOMINIQUE BLANCHON